AVIS DE MARCHÉ

(Montant inférieur aux seuils communautaires)

Fournitures ☐
Services ☐
Travaux ■

Date de parution :	6 Mars 2015	
Numéro d'avis :	PA2015037	
Type de procédure :	Procédure adaptée de type restreint conformément à l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié.	
Nom du service acheteur :	*Adresse :*	**BANQUE DE FRANCE** **Direction des Achats** **SAIM-08-1197** **75049 PARIS Cedex 01**
Personne à contacter en charge du dossier :	*Nom :*	**PASQUET Xavier**
	Service :	**Direction des Achats** **Service des Achats Immobiliers**
	e-mail :	achats-immo@banque-france.fr
	Téléphone :	**01.42.92.23.42**
	Télécopie :	**01.42.92.53.97**
Objet du marché :	« Réseau 2020 » - Travaux d'adaptation des locaux de la succursale de la Banque de France de Brest.	
Lieu d'exécution des travaux :	39 rue du Château – CS 71928 – 29219 BREST CEDEX 2	
Division en lots :	Le marché est décomposé en 4 lots. Il convient de soumettre une candidature pour un ou plusieurs lots.	

Description succincte des travaux :	La présente opération de travaux s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement d'une évolution des métiers fiduciaire et du fonctionnement des caisses de la Banque de France. Les principaux objectifs étant : - l'amélioration des conditions de travail des agents de caisse notamment par la suppression de manipulations et l'aménagement de postes de travail, - l'optimisation du traitement des valeurs par exemple par le remplacement des machines de tri, - l'adaptation des espaces mis à la disposition des acteurs de l'activité fiduciaire, - la mise à niveau sécuritaire de certains sites. Dans ce cadre, les principaux travaux à réaliser à BREST concernent : **Lot 1 – Gros œuvre – second œuvre - lots architecturaux** - Installations de chantier ; - Travaux de démolition d'éléments maçonnés, d'éléments de structure en béton armé, de cloisonnements et de plafonds intérieurs ; - Travaux de dépose/repose de revêtement granit extérieur ; - Travaux de maçonnerie regroupant des terrassements, des fondations, des dallages béton, des planchers béton, des élévations en blocs de bétons creux et pleins, des enduits ciment ; - Travaux de voirie pour la réalisation d'un revêtement en enrobé, de pavage granit ; - Travaux de ravalement extérieur ; - Travaux de renforcement de structure en lamelles et tissus carbone ; - Travaux de charpente métallique pour création de volumes extérieurs ; - Travaux de charpente bois pour création de volumes extérieurs ; - Travaux d'étanchéité pour la réalisation d'une toiture sous revêtement extérieur piéton, d'une toiture terrasse végétalisée ; - Travaux de couverture en zinc naturel y compris le traitement des rives et des accessoires de toitures ; - Travaux de bardage en zinc naturel y compris le traitement des rives et des accessoires de façades ; - Travaux de menuiseries extérieures en aluminium et acier ; - Travaux de serrurerie/métallerie acier pour la création de pare-vues, d'un escalier, de garde-corps, de mains-courantes, d'habillages en tôle, de grilles de ventilation ; - Travaux de menuiserie intérieure bois avec pose de blocs-portes, stores ; - Travaux de faux-plafonds démontables métalliques, en fibre minérale, en plaque de plâtre ; - Travaux de plâtrerie, de cloisonnements intérieurs de doublage et de distribution en plaques de plâtre ; - Travaux de revêtement de sols textiles, carrelage, résine et de faïences murales, de traitement des marbres ; - Travaux de peinture et revêtements muraux intérieurs ; - Nettoyage.

<table>
<tr><td>Description succincte des travaux :</td><td colspan="2">
Lot 2 – Électricité-Courants faibles
- Travaux de dépose, de réseau terre, d'alimentation générale, de tableaux divisionnaires, de distribution secondaires et d'appareils d'éclairage ;
- Travaux de petits appareillages, d'éclairage de sécurité, d'alimentation spécifiques et de comptage électriques ;
- Travaux de Système de Sécurité Incendie, de câblage informatique, de contrôle d'accès ;

Lot 3 – Chauffage-Ventilation-Plomberie
- Travaux de dépose d'équipements et de réseaux de traitement d'air ;
- Travaux de mise en place de systèmes de climatisations d'atelier ;
- Travaux de distribution d'eau glacée et d'eau chaude chauffage ;
- Travaux de ventilation, d'extraction de machines ;
- Travaux de raccordements électriques ;
- Travaux de régulation/supervision ;
- Travaux d'air comprimé et aspiration centralisé ;

Lot 4 - Levage
- Remplacement d'un monte-charge ;
- Création d'un élévateur pour PMR ;
- Création d'une plate-forme de quai ;

Les interventions s'effectueront du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.
Pendant la fermeture de la caisse (pendant 8 semaines) les interventions pourront s'effectuer du lundi au samedi de 8 h à 19 h.
</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Décomposition en lots et Code CPV :</td><td>Allotissement</td><td>Code CPV</td></tr>
<tr><td>Lot 1 – Gros œuvre – second œuvre - lots architecturaux</td><td>45000000</td></tr>
<tr><td>Lot 2 – Électricité-Courants faibles</td><td>45310000</td></tr>
<tr><td>Lot 3 – Chauffage-Ventilation-Plomberie</td><td>45331000</td></tr>
<tr><td>Lot 04 : Levage</td><td>42416000</td></tr>
<tr><td>Variantes :</td><td colspan="2">Prise en considération des variantes : oui ☐ non ■</td></tr>
<tr><td>Délai d'exécution :</td><td colspan="2">Délai global de 15 mois, dont 6 semaines de préparation.</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>Conditions relatives au contrat :</td><td>

Conditions relatives au contrat :

- Cautionnement et garanties exigés :
  . Retenue de garantie ou caution bancaire.
- Modalités essentielles de financement et de paiement :
  . Financement sur ressources propres ;
  . Facturation mensuelle ;
  . Monnaie : euro ;
  . Virement à 45 jours à réception de facture.

- Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché *(le cas échéant)* :

. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Dans l'hypothèse où le marché serait attribué à un groupement, la Banque de France exigerait la transformation du groupement attributaire en groupement momentané d'entreprises solidaires.

Les candidats peuvent présenter une candidature soit individuellement, soit en qualité de membre d'un groupement. Ils ne peuvent donc ni cumuler les deux ni être mandataire de plusieurs groupements. Si tel est le cas, les candidatures concernées seraient déclarées irrecevables.

</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Conditions de participation :</td><td>

Déclaration du candidat :

Chaque candidat devra fournir :

- soit le modèle Banque de France de la déclaration du candidat dûment complétée, datée et signée. Le modèle d'attestation à remplir est téléchargeable à l'adresse suivante : https://banque-france.achatpublic.com ; dans la rubrique « PIECES DE MARCHE » - dossier d'appel à candidature – DAC

- soit les modèles DC1 et DC2 du Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie dûment complétés, datés et signés.

</td></tr>
<tr><td>

Capacités Économiques et Financières :

- Attestation d'assurance couvrant les risques professionnels.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global HT réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Bilans ou extraits de bilans des 3 derniers exercices disponibles (filiale France s'il y a lieu). En cas de groupement, seuls les bilans du mandataire sont exigés.

</td></tr>
<tr><td>

Capacités Techniques et Professionnelles :

Afin de démontrer leurs capacités à réaliser les travaux objet du présent marché, les entreprises devront présenter :

- une liste de références détaillées, en cours d'exécution ou exécutées au cours des 4 dernières années et, présentant un lien avec l'objet du marché, en indiquant les coordonnées du maître d'ouvrage, la nature, le montant et la durée des travaux.
- leur certificat de qualification professionnelle type QUALIBAT, QUALIFELEC, et/ou équivalents ;

</td></tr>
</table>

Niveau minimum de capacité économique et financière requis :

- Le chiffre d'affaires global le plus élevé des deux derniers exercices ne devra pas être inférieur à :

  - Lot 1 : 1 900 K€
  - Lot 2 : 400 K€
  - Lot 3 : 450 K€
  - Lot 4 : 150 K€

Il est précisé qu'en cas de groupement, le chiffre d'affaires retenu pour la comparaison avec le niveau minimal requis sera la somme des chiffres d'affaires des membres du groupement.

ET

- Le Résultat net ne doit pas être négatif sur 3 exercices consécutifs,

ET

- Le ratio capitaux propres / capital social ne doit pas être inférieur à 0,5 sur 3 exercices consécutifs, cette condition n'étant pas éliminatoire pour une entreprise bénéficiant d'un plan de continuation.

Il est précisé qu'en cas de groupement, ces 2 derniers critères devront être respectés par le seul mandataire du groupement.

Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimum de capacité économique et financière requis seront éliminées.

Niveau minimum de capacité technique et professionnelle requis :

Les entreprises candidates et/ou leur(s) sous-traitant(s) et/ou leur(s) cotraitant(s) devront posséder pour chaque lot concerné la ou les qualification(s) supérieure(s) ou équivalente(s) aux qualifications suivantes :

Allotissement	Qualification(s) minimale(s)
Lot 1 – Gros œuvre – second œuvre - lots architecturaux	Qualibat : 2112 ou équivalents
Lot 2 – Électricité-Courants faibles	Qualifelec : E2C3 ou équivalents
Lot 3 – Chauffage-Ventilation-Plomberie	Qualibat : 5113- 5413 – 5313 ou équivalents
Lot 04 : Levage	Néant

La preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimum de qualification requis seront éliminées.

Informations Complémentaires :

Si le candidat fait valoir les capacités d'autres opérateurs économiques (quelle que soit la nature juridique des liens existants avec eux : groupement, sous-traitance, filiale ou autre), il fournit l'ensemble des documents exigés dans la rubrique "**Conditions de participation**" du présent avis pour chaque opérateur (y compris pour les membres d'un

	groupement) et justifie qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Langue pouvant être utilisée dans la demande de participation ou dans l'offre : français.
Nombre de candidats (procédure restreinte):	Nombre maximal de candidats invités à soumissionner **: 5 par lot**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :	Si le nombre des entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences du présent avis de marché est supérieur à 5, les entreprises seront sélectionnées par appréciation des références portées dans la liste des travaux. En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.
Date limite de remise des candidatures :	**La date limite de remise des candidatures est fixée au 26/03/2015 à 15h00 au plus tard.**
Modalité de remise des candidatures :	Les candidats sont autorisés à transmettre leur candidature par voie électronique via le site: https://banque-france.achatpublic.com. **Attention: il est rappelé aux candidats que lors du téléchargement du dossier de candidature sur la plateforme, ils ne sont plus obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne seront pas avertis par la plateforme des éventuelles modifications ou correctifs opérés dans le cadre de la consultation, et ils ne recevront pas les réponses aux questions posées.** En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant la plateforme, la hotline est joignable aux coordonnées suivantes : E-mail : support@achatpublic.com Tél : 0892.23.21.20 (Pour les pays étrangers + 33 1 48.07.53.42) **En cas de remise sur la plateforme de dématérialisation** : La candidature doit alors être déposée dans la rubrique « REPONDRE A LA CONSULTATION ». Le téléchargement de la candidature doit être impérativement terminé au plus tard aux dates et heure limite indiqué ci-dessus, sous peine de rejet par le système informatique. Il est donc conseillé de débuter le téléchargement du pli suffisamment à l'avance. Le dépôt du pli sur la plate-forme génère automatiquement un accusé de réception par courrier électronique. Chaque fichier composant le dossier de candidature devra être inférieur à 40 Mo, en cas de taille supérieure, il devra être découpé. Les documents remis sur la plateforme devront chacun être signés électroniquement au moyen d'un certificat établi au nom de la personne physique habilitée à engager la société. En cas de remise réalisée par une autre personne, la personne habilitée à engager la société peut utiliser le parapheur disponible sur le site de la plateforme (rubrique outils/outil de vérification/Gestion de parapheurs – le manuel associé est dans la documentation) pour signer électroniquement les documents. Les formats électroniques dans lesquels pourront être transmis les documents du pli de candidature (déclaration du candidat) sont les suivants : Word ou PDF signés. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme. Seuls les certificats de signature conformes au Référentiel général de sécurité

	(RGS) sont autorisés (niveaux **et *** RGS) sur la plateforme. Attention : depuis le 19 mai 2013, les certificats de signature PRIS V1 ne sont plus acceptés par la plateforme. Les certificats de signature électronique doivent : 1) Soit être conforme à l'une des catégories de certificat de signature constitutifs d'un produit de sécurité figurant sur la liste des produits de sécurité accessible sur le site www.references.modernisation.gouv.fr. 2) Soit être délivrés par une autorité de certification européenne mentionnée sur la Trust-service Status List : http://eutsl.3xasecurity.com/tools . 3) Soit être délivrés par une autorité de certification, française ou étrangère, et répondre à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (RGS). La demande de certificat de signature doit être anticipée le plus tôt possible. Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix. Le candidat transmet, avec le document signé, le mode d'emploi permettant de procéder aux vérifications nécessaires. Le mode d'emploi contient, a minima, dans tous les cas, la procédure permettant la vérification de la validité de la signature. Le candidat qui utilise l'outil de signature proposé par la plateforme de dématérialisation des marchés de la Banque de France, est dispensé de fournir la procédure de vérification de la signature. Lorsque le candidat utilise l'outil de signature mentionné au 3 ci-dessus, le mode d'emploi doit également contenir l'adresse du site Internet du référencement du candidat par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat de signature, qui comportent au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur. La signature est au format : XAdES, CAdES ou PAdES. Si le candidat souhaite vérifier la signature d'un document, il peut utiliser l'outil de vérification de signature fourni par la plate-forme dans la rubrique « outils ». La signature d'un fichier compressé (Zip), ou d'un fichier comportant plusieurs documents, ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Si la signature électronique est apposée au moyen d'un parapheur électronique, chaque signature doit pouvoir être vérifiée indépendamment des autres. Les candidatures transmises par voie électronique et dans lesquelles un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur ne font pas l'objet d'une réparation. Une copie de sauvegarde peut être envoyée par les candidats dans les conditions définies par l'arrêté du 14/12/2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. La copie de sauvegarde pouvant être transmise soit sur support physique électronique soit sur support papier doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible « copie de sauvegarde». Cette copie de sauvegarde devant parvenir, à l'une des deux adresses ci-dessous, dans les délais impartis pour la remise des candidatures.

	<u>En cas de remise papier :</u> Les pièces constitutives du dossier à remettre par chaque candidat **devront être accompagnées d'une copie des pièces sur support numérique (clé USB, ...)** et seront présentées sous une enveloppe fermée qui portera exclusivement et impérativement les mentions suivantes : **1)** Banque de France À l'attention de M. Nicolas NEVEU et de Mme. Laurence HEN **« PA2015037- Candidature – Réseau 2020, BREST »** 08-1199 SCQUAPA 75049 PARIS Cedex 01 France **2)** Le cachet du soumissionnaire (en cas de groupement d'entreprises : cachet du mandataire ou à défaut de l'ensemble des entreprises constituant le groupement) **3)** La mention : « **Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis**.» Les plis contenant les candidatures peuvent être **soit adressés par voie postale**, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception (dans ce cas l'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, la personne publique ne pouvant être tenue pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier), **soit déposés au guichet d'accueil du 22 rue du colonel Driant – 75001**, Paris, SEUL GUICHET HABILITÉ À DÉLIVRER UN RÉCÉPISSÉ (horaires de dépôt : de 8h30 à 15h30 du lundi au vendredi hors jours fériés), et dans ce cas, le candidat devra tenir compte des délais nécessaires pour franchir les sas de sécurité de la Banque de France. Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, IMPÉRATIVEMENT AVANT LES DATE ET HEURE LIMITES INDIQUÉES à la rubrique « **Date limite de remise des candidatures »**, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure d'arrivée. **Aucune candidature ne devra parvenir par messagerie électronique.** Quel que soit leur mode de transmission, les plis qui parviendront sous enveloppe non fermée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur expéditeur.
Questions / réponses	Le candidat peut demander tout renseignement qu'il jugerait nécessaire au cours de l'établissement de sa candidature, en respectant les règles suivantes : - Les demandes de renseignements ou les questions sont posées via la plateforme (rubrique questions/réponses) sur laquelle figure également la réponse qui lui est apportée. - Chaque question doit faire référence à un document, une page, un chapitre et un paragraphe. Les candidats sont invités à communiquer leurs questions au plus tard le 19/03/2015. Toute question posée après cette date ne sera pas prise en compte. Les réponses à toutes les questions posées sont systématiquement communiquées à l'ensemble des candidats identifiés sur la plateforme et ce par courrier électronique, au plus tard le 23/03/2015. Les réponses peuvent être regroupées.

Voie de recours :	Tribunal compétent : **Tribunal de Commerce** Adresse postale : 1 quai de Corse Localité / Ville : PARIS (75004) Téléphone : 01.44.32.83.83 Courrier électronique : ref_ip.@greffe-tc-paris.fr Adresse Internet : www.greffe-tc-paris.fr Précisons concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : possibilité d'introduire un référé précontractuel jusqu'à la conclusion du contrat, ou un référé contractuel, en vertu de l'ordonnance 2009-515 du 7/05/2009.